



FONDS MONDIAL POUR LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Les partenaires font le point des subventions

Le comité de coordination nationale, les organisations de la société civile et les bénéficiaires ont fait, hier, le point des subventions du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le Fonds mondial aide le Congo depuis 2006 à lutter contre ces maladies. Il appuie également le pays dans la bataille contre la pandémie du coronavirus covid-19.



Page 5

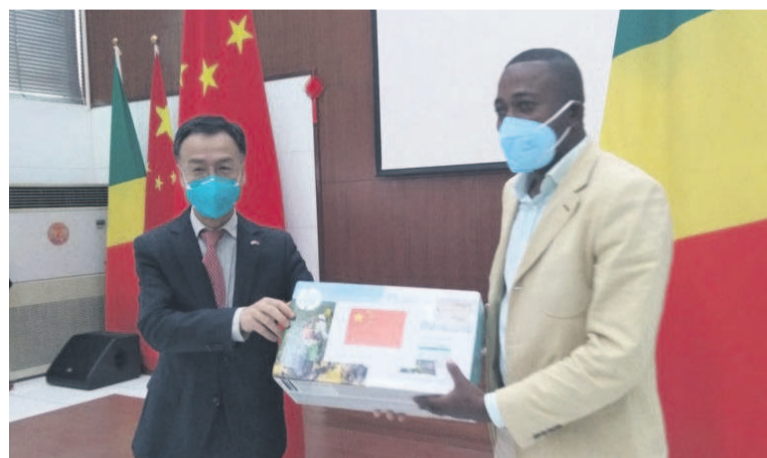
Séance d'échange des délégués des organisations de la société civile/Adiac

COOPÉRATION MÉDIATIQUE

La Chine offre du matériel informatique à la presse congolaise

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a remis hier à Brazzaville du matériel informatique et bureautique aux médias publics et privés nationaux pour renforcer leurs capacités opérationnelles.

« La Chine privilégie la coopération gagnant-gagnant dans divers domaines. Cette donation témoigne, une fois de plus, l'intérêt de la Chine envers les pays africains », a indiqué le diplomate chinois lors d'un échange avec la presse.



Page 2

Ma Fulin remettant un échantillon du don à Christian Brice Elion/Adiac

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo connaît ses concurrents

Le tirage au sort effectué le 19 avril, en Afrique du Sud, a réparti les quarante-huit sélections dans douze poules de quatre équipes. Les Diables rouges du Congo sont logés dans le groupe G avec les Aigles du Mali, les Scorpions de la Gambie et la sélection du Sud Soudan. Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023 vont débiter au mois de juin afin de sélectionner les deux premières équipes gagnantes de chaque groupe qui disputeront la phase finale de la compétition en Côte d'Ivoire.



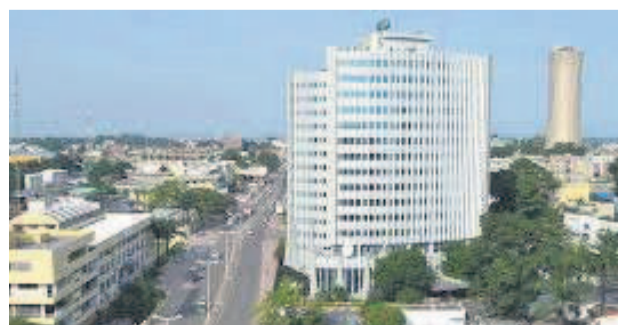
Page 14

Les Diables rouges du Congo/Adiac

URBANISME

De nouveaux plans de Brazzaville et Pointe-Noire à l'étude

Une entreprise marocaine a consacré deux mois pour réaliser une étude relative à la mise à jour du réseau routier, l'identification des zones à risques, la délimitation des zones naturelles à protéger et la mise à jour des périmètres des équipements et des bâtiments publics à Brazzaville et Pointe-Noire. L'étude, dont les résultats ont été rendus publics le 19 avril à Brazzaville, s'inscrit dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires.



Page 3

EDITORIAL

Nouveau challenge

Page 2

ÉDITORIAL

Nouveau challenge

Depuis que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) a changé de format, passant de seize à vingt-quatre équipes, les Diables rouges sont aux abonnés absents. Leur dernière participation remonte à 2015. En 2023, cela fera huit longues années d'attente. Des séries noires étant faites pour être brisées, le passage à vide de l'équipe nationale doit être considéré comme un moment d'adaptation et de réflexion car on apprend peu par la victoire mais beaucoup par la défaite. En juin, le onze congolais a rendez-vous avec l'histoire.

Les éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023 sont l'occasion d'inverser la tendance. Le hasard du tirage a, en effet, placé le Congo dans le groupe G avec le Mali, la Gambie et le Sud Soudan. Un groupe a priori équilibré d'autant plus que sur le terrain toutes les équipes se valent.

Les Congolais auront à aborder ce nouveau challenge avec un esprit de concurrence en donnant le maximum de ce qu'ils peuvent physiquement, mentalement et techniquement. Il leur faut surtout être ambitieux, offensifs et créatifs. Ce n'est qu'au prix d'efforts conjugués qu'ils pourront créer l'exploit. Ce qui est sûr, les débats sur l'avenir des Diables rouges vont alimenter les échanges entre le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Car le renouveau du football ne peut s'envisager que dans un esprit où tous les acteurs regardent dans la même direction.

Pour permettre à l'équipe nationale de franchir un nouveau palier, le gouvernement devra créer toutes les conditions pour la pousser à la victoire. A leur tour, la Fécofoot et le staff technique doivent s'illustrer par un sens des responsabilités en tirant les leçons des échecs du passé.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'ambassade de Chine offre du matériel à la presse congolaise

A l'issue d'un échange avec les journalistes congolais, le 20 avril, à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a offert du matériel bureautique et informatique aux médias publics et privés.

Réceptionnant un échantillon du don des mains de l'ambassadeur de Chine, le rédacteur en chef délégué des Dépêches de Brazzaville, Christian Brice Elion, a salué le geste, soulignant que le matériel reçu permettra de renforcer le parc informatique de cette agence de presse, et améliorer la qualité du travail de la rédaction.

Avant la remise du matériel, l'ambassadeur Ma Fulin a échangé longuement avec les journalistes sur des sujets d'actualité et autres liés à la coopération entre la Chine, l'Afrique et le Congo.

« La Chine appuie toujours et privilégie la coopération gagnant-gagnant. C'est-à-dire que toute les parties doivent gagner. Ces relations sont solides parce que les deux continents ont connu une histoire d'humiliation dans le passé, caractérisé par la colonisation. Nous avons des politiques similaires », a déclaré le diplomate chinois, dès l'entame de son propos.

Par ailleurs, il a souligné le caractère solide de la coopération sino-congolaise, qui, selon lui, connaît un essor considérable.

« Notre coopération se traduit toujours par des échanges réguliers dans tous les domaines, malgré la présence de la covid-19 qui a totalement bouleversé la manière de nous rencontrer. La coopération avance, non seulement dans le bonheur, mais aussi dans le malheur. Mais nous allons

concentrer nos efforts pour rattraper le retard, même si les échanges se font en mode virtuel », a déclaré Ma Fulin.

En outre, il a rappelé les grands travaux amorcés par des entreprises chinoises, nonobstant quelques difficultés d'ordre technique et sanitaire qui freinent l'avancement des travaux. « Nous nous sommes concentrés dans la lutte contre la pandémie à covid-19 », a-t-il dit.

Parlant justement de la recrudescence de la pandémie de covid-19 dans la ville de Shanghai, marquée par le confinement, l'ambassadeur a expliqué qu'il s'agit des mesures de contrôle mises en place pour sécuriser la population. Et que, le pays « privilégie la lutte contre la pandémie et le développement économique. »

Des entreprises chinoises non crédibles mises en indexe

Des entreprises chinoises irrégulières implantées au Congo ont été mises en indexe. Sur ce, l'ambassadeur a insisté sur le fait que son pays ne peut tolérer des activités illégales. Il a condamné fermement « les irrégularités de certains ressortissants Chinois qui se font passés pour des entreprises chinoises crédibles ».

« C'est un véritable casse-tête. Nous avons la responsabilité d'instruire nos compatriotes à respecter les réglementations du pays d'accueil. L'ambassade de Chine ne protège jamais les mauvaises actions de

certaines entreprises chinoises », a indiqué Ma Fulin.

S'agissant de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, le diplomate chinois a souligné la nécessité de relancer les activités qui ont été freinées pour diverses raisons. Par ailleurs, la réduction de la pauvreté constitue, selon l'ambassadeur, un domaine phare de la coopération entre la Chine et le Congo.

Sur la restructuration de la dette, il a rappelé l'entretien entre les présidents congolais, Denis Sassou N'Gusso, et chinois Xi Jinping, qui avaient convenu l'an dernier, de restructurer la dette congolaise envers Pékin.

Enfin, les journalistes ont voulu également connaître la position de Pékin sur la guerre en Ukraine. A cet effet, l'ambassadeur Ma Fulin a répondu, « le Congo et la Chine ont des positions similaires ».

« La vision de la Chine sur la guerre en Ukraine est une politique de la paix. Elle s'abstient à mettre de l'huile au feu. La Chine est prête à construire une paix durable en Europe et en Afrique. Elle soutient l'Europe à trouver une solution à cette crise. La Chine est contre les sanctions imposées. Car aucune sanction ne peut aboutir au bon résultat » a souligné l'ambassadeur.

La Chine, a-t-il conclu, se tient toujours du côté de la paix, et elle « privilégie les négociations diplomatiques et politique face à cette crise ».

Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Des données pour l'élaboration des plans locaux

L'entreprise marocaine Etafat a procédé, le 19 avril à Brazzaville, à la présentation des résultats de la mission Lidar ainsi que du guide d'exploitation des livrables sur le logiciel QGIS. L'étude réalisée permettra la production de données et orthophotos en vue de l'élaboration du Plan local d'urbanisme dans les deux grandes villes du Congo.

S'inscrivant dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), la mission effectuée en deux mois consistait à la production des données Lidar et ortho-photographiques, deux éléments essentiels pour la mise en place de la base de données urbaines de Brazzaville et Pointe-Noire; la précision du zonage; la mise à jour du réseau routier; l'identification des zones à risque; la délimitation des zones naturelles à protéger; la mise à jour des périmètres des équipements et des bâtiments publics.

La présentation de ces résultats a permis aux participants de s'informer et comprendre l'intérêt de disposer d'un relevé Lidar en vue de constituer un fonds géo-référencé de haute précision en capacité de servir de support cartographique pour toutes les applications liées à l'étude. En effet, les données collectées permettront, entre autres, de doter Brazzaville et Pointe-Noire d'un plan d'urbanisme de détail. A travers ce plan, il sera question de spatialiser et d'opérationnaliser les inter-



Les participants à l'atelier de présentation des résultats de la mission Lidar/DR

ventions programmées à court terme dans un secteur ou un quartier ainsi que de doter les quartiers précaires pilotes des deux villes de plans de restructuration.

Pour le coordonnateur du projet Durquap, Alain Alfred Eléli, la présentation de ces données marque une avancée significative dans le processus de dotation des deux villes des plans locaux d'urbanismes. Le Lidar, a-t-il dit-il, représente une importante plus-value pour les administrations congolaises dans l'optique de développer

et mettre en œuvre différentes opérations telles que le développement d'un outil de gestion de l'occupation des sols et d'instruction des permis de lotir; la création d'une base SIG pour le développement d'applications métiers spécifiques pour mieux gérer la voirie, les réseaux de drainage, l'éclairage public; la constitution d'une base topographique; la création d'un cadastre solaire pour valoriser les toitures des équipements publics, etc.

« Le secteur urbain au Congo est confronté à plu-

sieurs défis qui se traduisent par une explosion démographique non maîtrisée, la non-viabilisation préalable des établissements humains qui connaissent un vieillissement irréversible, l'absence des mécanismes réglementaire, juridique et de financement adaptés et le déficit en logements décentes à un coût abordable », a déploré Alain Alfred Eléli.

De son côté, Antoine Belé Bokojoué, président de l'ordre des architectes du Congo, a estimé que les données et

plans recueillis lors de cette mission sont d'une grande nécessité et serviront à tous les départements ministériels.

Précisons que le Plan local d'urbanisme a pour but de disposer d'une cartographie où seront superposées toutes les informations sur l'occupation du sol ainsi que les coûts impartis des projets dans le périmètre d'étude. Il mettra également en exergue le tracé de tous les réseaux divers existants ou projetés, les emplacements de tous les équipements et la matérialisation du foncier. Enfin, cette cartographie sera adressée à l'échelle 1/10'000e dans le système Universal transverse mercator de référencement du Congo.

Outre la présentation de ces résultats, les participants ont été outillés aux applications techniques du Lidar et de leur faisabilité institutionnelle en vue de l'installation des dites données au sein des services géomatiques des ministères de l'Aménagement du territoire; de la Construction et de l'Habitat; de la mairie de Brazzaville.

Gloria Imelda Lossele

FORÊTS

La mairie de Brazzaville signe un mémorandum d'entente avec WRI

Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a signé le 20 avril, un mémorandum d'entente avec la vice-présidente et directrice du bureau Afrique de World resources institute (WRI), Wanjira Mathai.

Les deux parties s'engagent à contribuer à la gestion durable des forêts et espaces boisés de la capitale congolaise et sa périphérie à travers des actions de recherche ciblées, de renforcement des capacités et de soutien à la coordination inter-institutionnelle.

« Nous nous réjouissons de ce mémorandum. Dans cette collaboration nous souhaitons qu'un accent soit mis sur le renforcement des capacités de la mairie, afin que nous puissions bien protéger nos forêts et nos espaces boisés », a déclaré Dieudonné Bantsimba.

Le mémorandum enjoint à la mairie de Brazzaville et WRI de mettre en place un



Dieudonné Bantsimba signant le mémorandum

système de partage d'informations, de collecter, traiter et publier conjointement les données sur l'état des forêts et des espaces boisés de la ville et de sa périphérie; de mobiliser les financements pour appuyer les efforts de gestion forestière et des espaces verts. Le texte prévoit également le renforcement des capacités de la municipalité en matière de système d'information géographique. La mairie de Brazzaville est tenue de mobiliser ses responsables à contribuer aux activités réalisées dans le cadre du mémorandum. Elle devrait mettre à la disposition de WRI, les données nécessaires à la réalisation de tout travail technique

identifié de commun accord, faciliter les missions de terrain et travaux de recherche, participer à l'initiative Cities-4forests, suivre la réalisation des objectifs fixés par le mémorandum.

Il incombe à WRI d'offrir son expertise pour des formations en système d'information géographique et en suivi du couvert forestier aux agents municipaux, co-construire avec la mairie des actions de recherche de financement pour assurer l'atteinte des objectifs du mémorandum.

Le mémorandum d'entente entre la mairie de Brazzaville et WRI a été signé pour une durée de trois ans renouvelable de commun accord entre les deux parties.

Christian Brice Elion



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDIT DU CONGO «C.D.CO.»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.476.730.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : AVENUE AMILCAR CABRAL BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-BZV-01-2002-B14-00024 - NIU M2006110000051122

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires du Crédit du Congo sont convoqués à la réunion annuelle de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Brazzaville le lundi 09 mai 2022 à 09 heures au siège social de la banque, sis avenue Amilcar CABRAL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration ;
2. Rapport Général des Commissaires aux Comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des Comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;
5. Approbation du rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
6. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
7. Nomination d'un nouvel Administrateur ;
8. Renouvellement des mandats des Administrateurs ;
9. Fixation des indemnités à allouer aux Administrateurs ;
10. Pouvoirs de dépôt légal.

Au cas où vous seriez dans l'impossibilité de participer à cette réunion, vous pourriez déléguer à un mandataire de votre choix, à l'aide du formulaire mis à votre disposition, les pouvoirs que vous détenez.

Le Conseil d'Administration

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Damba Octave, je désire désormais être appelé : Damba N'golo Octave, Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ LE QR CODE

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



galérie CONGO






L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FONDS MONDIAL POUR LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Les partenaires font le point des subventions

Le Comité de coordination nationale (CCN)-Congo, les organisations de la société civile et les principaux bénéficiaires ont fait, le 20 avril, à Brazzaville le point sur les subventions actuelles du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme et la covid-19.

Les différents partenaires du Fonds mondial ont évalué les activités réalisées pour renforcer l'accès aux services de prévention et de traitement contre le VIH, la tuberculose, le paludisme et la covid-19 afin de créer des systèmes résilients et pérennes pour la santé. Ils ont apprécié le système de riposte communautaire contre ces pandémies, notamment les réalisations et les attentes des communautés. Les partenaires du Fonds mondial ont fait le point sur l'achat des intrants et les différentes prises en charge contre la covid-19 ainsi que sur l'atténuation des risques des pandémies du sida, de la tuberculose et du paludisme. L'autre axe de la réunion a porté sur la possibilité de renforcer la qualité des examens de laboratoires et autres.

Selon Cyrille Ndzaou, point focal C19RM covid-19 Fonds mondial et CCN-Congo, « *Le Fonds mondial aide le Congo*



La séance d'échange des délégués des organisations de la société civile/Adiac

depuis 2006 à lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Mais les 19 238 000 euros représentent un nouveau cycle d'allocation de trois ans et garantiront la période de mise en œuvre 2021-2023 de lutte contre la covid-19 ».

Les organisations de la société civile et les principaux bénéficiaires ont fait aussi des critiques sur l'utilisations de cette subvention et des propositions pour adapter les programmes essentiels de lutte contre ces pandémies, afin de renforcer les systèmes pour la santé déjà fragile. Selon une source fiable, 26 000 personnes vivant avec le VIH bénéficient d'un traitement antirétroviral et 12 000 patients sont dépistés et traités contre la tuberculose chaque année. En 2019, plus de 2,6 millions de moustiquaires ont été distribuées pour protéger les familles contre le paludisme.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Les promoteurs des instituts privés invités à assurer une formation de qualité

Les promoteurs des établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel ont promis, le 19 avril, de faire plus d'effort pour apporter une formation de qualité aux étudiants lors de la signature d'un accord avec le ministre de tutelle, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Le protocole d'accord donnera aux bacheliers et autres boursiers du ministère de l'Enseignement technique et professionnel l'occasion de s'inscrire dans les instituts privés aux frais académiques de l'Etat. Il s'agira d'avoir une meilleure synergie entre le secteur public et privé, a indiqué le promoteur de l'Institut d'administration d'entreprises, Zéphérin Samba, au nom de tous les partenaires. « *Les données statistiques publiées par la Banque mondiale en septembre 2021 montrent que 56% des habitants de Brazzaville ont moins de 20 ans. Cela suppose de défis majeurs de santé publique de formation et d'intégration dans la société* », a-t-il dit.

En effet, cette population juvénile constitue une véritable opportunité afin de soutenir la croissance du pays, a-t-il poursuivi, ajoutant que c'est aussi une opportunité pour les écoles de formation qui sont en première ligne d'assumer la lourde tâche de donner à la jeunesse des compétences professionnelles nécessaires en vue de son intégration et de doter le pays d'un capital humain de qualité.



La séance de signature de l'accord/DR

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a remercié les promoteurs des écoles techniques et professionnelles ayant accepté d'accompagner l'Etat dans l'accomplissement de son devoir de formation des cadres pour l'avenir. Il a précisé que le sec-

teur de l'enseignement technique et professionnel est désormais considéré comme celui du développement national et peut-être mondial parce que le développement se fait maintenant avec les ingénieurs, les ouvriers et techniciens qualifiés.

Par ailleurs, a-t-il rappelé, dans la construction de l'offre de formation nationale, les enfants qui ont décidé de faire l'enseignement technique et professionnel avaient des difficultés à le poursuivre après le baccalauréat.

« *Mes prédécesseurs avaient*

bien voulu formaliser ce type de convention et de contrat pour donner de la chance à ces enfants qui sortaient des lycées techniques et professionnels pour qu'ils réalisent leurs ambitions », a précisé le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Il a exhorté les promoteurs de ces instituts au patriotisme pour servir le pays, en formant les jeunes mis à leur disposition. Soulignant que ce partenariat a permis des ouvertures avec l'extérieur, le ministre a déploré la confiscation des diplômes de fin de formation des apprenants par les promoteurs de certains établissements à cause de la contrepartie financière de l'Etat congolais. « *J'espère que le promoteur qui a accepté de signer ce contrat ne prendra jamais l'avenir des jeunes congolais en otage pour motif que l'Etat n'a pas honoré ses engagements. Ces enfants ne peuvent pas être victimes des faiblesses de l'Etat ou des exigences des instituts car ils sont diplômés et ils n'ont jamais signé de contrat avec les instituts privés* », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

36^e SESSION DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL

Claudine Ndusi soutient la mise en place de la politique nationale de l'emploi

Ouverts le 19 avril à la direction provinciale de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP) dans la commune de Limete à Kinshasa, les travaux de la première session extraordinaire de la 36^e session du Conseil national du travail (CNT) se clôturent le 22 avril. Patronnant la cérémonie, la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale (ETPS), Claudine Ndusi M'Kembe, a montré l'urgence de mettre en oeuvre la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle.

La première session extraordinaire de la 36^e session du CNT se veut un cadre de réflexion pour répondre au souci du gouvernement de légiférer sur tous les impératifs du moment dans le monde du travail. Dans son allocution, la ministre Claudine Ndusi a montré l'urgence de mettre en oeuvre la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle. Cette politique, a-t-elle insisté, permettra au pays d'adopter une approche de l'avenir du travail centré sur l'homme, afin d'offrir une protection adéquate à tous les travailleurs quant au respect de leurs droits fondamentaux. Elle a, par ailleurs, souligné l'importance de ces travaux tout en appelant les participants à faire preuve de patriotisme. *"Le gouvernement attache beaucoup d'importance à ces assises et compte énormément sur votre sens élevé de patriotisme pour nous permettre de conduire ensemble une société juste et équilibrée"*, a-t-elle

déclaré.

Auparavant, elle a remercié le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi qui, à travers le gouvernement Sama Lukonde, a fait de la promotion du travail décent un de ses objectifs prioritaires. C'est pourquoi, a-t-elle martelé, en novembre 2021, le ministère de l'ETPS a eu à signer un mémorandum d'entente concernant le programme-pays de travail décent 2021-2024, manifesté par la volonté du gouvernement de collaborer avec les organisations des travailleurs, les organisations des employeurs et l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce programme vise à soutenir et promouvoir le travail décent à l'échelle nationale. Il se fixe comme priorités la croissance économique inclusive, la protection sociale, la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la productivité du travail par la promotion du dialogue social et des droits fondamentaux des travailleurs.

Peu avant la ministre de l'Emploi, le directeur pays de l'OIT, Roger Kanku, a fait savoir qu'en ce qui concerne la promotion de l'emploi, son institution a soutenu le processus de formulation de son plan d'action opérationnel ainsi que l'élaboration et la signature du PPTD pour la période 2021-2024. Pour lui, la mise en place au niveau de l'Assemblée nationale d'une sous-commission spécifique sur l'emploi et la formation professionnelle ainsi que le plan d'action opérationnel de la politique nationale de l'emploi seront d'un soutien important au Conseil supérieur de l'emploi. De leur côté, les organisations professionnelles des employeurs ont remercié la ministre Claudine Ndusi pour une participation réussie de la délégation congolaise à la 110^e session de la Conférence internationale du travail en voyant certains signes positifs de la préparation de cette grande rencontre internationale.

Blandine Lusimana

ENJEUX DE L'HEURE

Le chef de l'Etat s'implique dans la prise en charge des étudiants congolais en Ukraine

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rassuré quant à son implication personnelle face à la situation des étudiants congolais en détresse, fuyant la guerre en Ukraine.

Serge Nyangi, homme d'affaires congolais vivant en Ukraine, a été reçu en audience par le président de la République, le 19 avril dans la soirée, à la Cité de l'Union africaine. Invité par le chef de l'Etat afin d'échanger sur l'épineuse question des étudiants congolais auparavant admis dans des universités ukrainiennes, il a déclaré qu'en père de famille, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a rassuré quant à son implication personnelle pour que tous ces étudiants congolais puissent poursuivre leurs études dans des universités européennes qui les accepteront. Aussi a-t-il sollicité auprès du chef de l'Etat le renforcement du budget et de la logistique dans des ambassades, notamment celle de la Roumanie, pays où sont réfugiés de nombreux étudiants.

Rappelons que près de cinquante étudiants congolais fuyant la guerre en Ukraine étaient arrivés dernièrement en Belgique où ils espèrent poursuivre leurs études, en dépit d'être confrontés à plusieurs difficultés et ne bénéficiant d'aucune mesure prise en leur faveur par les autorités belges. Une douzaine (essentiellement des étudiants en médecine) a pu quitter l'université de Soumy, dans le nord-est de l'Ukraine en guerre, à la faveur d'un corridor humanitaire, et serait pour l'heure en quête d'une nouvelle université dans un pays de l'Union européenne.

Alain Diasso

RICHESSSES

Classement des milliardaires africains de Forbes 2022

Le rapport 2022 de Forbes a enregistré 2668 milliardaires dans le monde, dont vingt en provenance de huit pays d'Afrique, avec une fortune évaluée à 90 milliards de dollars. Alors que le Nigérian Aliko Dangote reste l'homme le plus riche d'Afrique, le Maghreb est la région africaine la plus représentée. On observe l'absence totale de l'Afrique francophone dans ce classement.

Au titre de l'année 2022, le monde compte 2668 milliardaires, contre 2 755 milliardaires en 2021, dont la fortune globale est passée 13 000 milliards de dollars en 2021 à 12.700 milliards de dollars en 2022, d'après le classement Forbes. La cause de cette chute est la crise ukrainienne et ses conséquences. Celle qui aurait réduit la voilure des milliardaires russes à cause de la chute du rouble, de la chute des cours boursiers des sociétés russes et du gel d'une partie de leurs fortunes. Ce classement 2022 retient l'Américain d'origine sud-africaine, Elon Musk, comme l'homme le plus riche du monde avec une fortune estimée à 219 milliards de dollars. Il est suivi par un autre américain, Jeff Bezos, le patron d'Amazon (171 milliards de dollars) ; en troisième position et le français Bernard

Arnault, patron de LVMH avec une fortune estimée à 158 milliards de dollars ; et quatrième et cinquième positions, Bill Gates (129 milliards de dollars) et Warren Buffet (118 milliards de dollars). Concernant l'Afrique, c'est le continent qui compte le moins de milliardaires, vingt personnes, de nationalités différentes, pour une fortune totale évaluée à 90 milliards de dollars. Les plus représentés dans ce classement sont les Égyptiens (6 milliardaires) et les Sud-africains (5 milliardaires), suivis des Nigériens (3 milliardaires) et des Marocains (2 milliardaires). L'Algérie, l'Eswatini, le Zimbabwe et la Tanzanie ayant chacun un milliardaire.

Top 5 des milliardaires africains de Forbes

Le Nigérian Aliko Dangote reste

à la tête de la liste des hommes les plus riches d'Afrique avec une fortune estimée à 14 milliards de dollars, et occupe la 130^e place au niveau mondial ; suivi au niveau du continent des Sud-africains Johan Rupert et Family (8,9 milliards de dollars) et 230^e au niveau mondial ; et Nicky Oppenheimer et Family (8,7 milliards de dollars) et 241^e au niveau mondial. Viennent en quatrième position, l'Égyptien Nassef Sawiris avec une fortune de 7,7 milliards de dollars et 304^e au niveau mondial ; et au cinquième rang, le Nigérian Mike Adenuga (7,3 milliards de dollars) au 324^e rang mondial.

Les milliardaires africains ont fait fortune, en général, dans des secteurs des télécoms, du pétrole, des BTP, des mines et métaux, des cimenteries, d'agroalimentaire, des médias, des banques et assurances...

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

La nouvelle cheffe de la Minusca arrivée à Bangui

La nouvelle représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine et cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), Valentine Rugwabiza, est arrivée le 17 avril à Bangui, pour prendre ses fonctions.

Dans les prochains jours, Valentine Rugwabiza aura une série d'audiences, notamment avec le président de la République, Faustin Archange Touadéra, les membres du gouvernement et les présidents des institutions de la Centrafrique. La représentante spéciale envisage également de s'entretenir avec des partenaires internationaux et entend effectuer des visites dans les différentes régions du pays. Nommée par le secrétaire général António Guterres, le 23 février dernier, Valentine Rugwabiza, de nationalité rwandaise, a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} avril au siège de l'ONU. De 2005 à 2013, elle a été directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce à Genève. Auparavant, elle était représentante permanente du Rwanda auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des institutions spécialisées des Nations unies, ainsi qu'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda en Suisse, de 2002 à 2005.

De 2013 à 2014, elle était directrice générale du Rwanda Development Board et membre du cabinet. De 2014 à 2016, elle était ministre des Affaires de la Communauté de l'Afrique de l'est et membre de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est. Depuis 2016, elle était représentante permanente du Rwanda auprès des Nations Unies et ambassadrice non-résidente du Rwanda en Colombie et en Jamaïque.

Valentine Rugwabiza, qui a plus de trente ans d'expérience sur les questions de développement et de sécurité en Afrique, tant dans le secteur public que dans les entreprises, succède à ce poste au Sénégalais Mankeur Ndiaye, dont le mandat a pris fin le 31 mars dernier.

Yvette Reine Nzaba

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat général sur la loi électorale reporté sine die

La séance plénière sur le débat général de loi électorale, initialement prévue pour le 20 avril 2022 à l'Assemblée nationale, est reportée à une date ultérieure, selon la cellule de communication de cette chambre, sans évoquer des détails.

La proposition de loi devrait être examinée depuis la semaine dernière mais le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, avait jugé bon de voir les députés de l'opposition y prendre part. Aussi l'avait-il renvoyée au 20 avril mais l'opposition a préféré sécher la plénière, exigeant plus de consensus autour de cette proposition de loi.

Ce texte, initié par un groupe de treize députés, divise le reste des élus du peuple. Les députés du Front commun pour le Congo, la plate-forme proche de Joseph Kabila qui avait déjà séché la plénière, ont estimé que certaines innovations introduites lors de la législature passée devaient être maintenues. Or, les députés nationaux membres de l'Union sacrée proches de Félix Tshisekedi dénoncent cette prise de position, la qualifiant « de manœuvre dilatoire pour



bloquer la machine électorale dont le processus doit aboutir en 2023 ».

L'intervention des églises catholique et

protestante

Par ailleurs, le secrétaire général et porte-parole de la Conférence épiscopale nationale du Congo, Mgr Donatien N'shole, et le

Vue d'une plénière au Palais du peuple/DR
porte-parole de l'Église du Christ au Congo, Éric Senga, se sont entretenus, le 19 avril, avec le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia,

« Le climat de méfiance qui existe à partir de ce qu'on a connu l'an passé par rapport au processus électoral ».

sur le processus électoral ainsi que sur la loi électorale.

Au sortir de cette audience, Mgr Donatien N'shole a déclaré à la presse qu'il était possible de rechercher un consensus dans ce cadre-là mais la proposition de travailler pour un large consensus a été rejetée par le speaker de la chambre basse du Parlement congolais, qui a avoué que cela n'était pas de sa compétence. « Christophe Mboso dit que ce n'est pas de sa compétence de sortir de ce cadre de la loi par rapport à d'autres revendications. Nous ne sommes que des mandatés, nous allons réfléchir et puis, on verra la suite », a-t-il souligné. Il a indiqué que leur action a été motivée par « le climat de méfiance qui existe à partir de ce qu'on a connu l'an passé par rapport au processus électoral ».

Lucien Dianzenza

FONCTION PUBLIQUE

Le salaire de base des fonctionnaires de l'État en hausse

Le gouvernement congolais a décidé d'augmenter de 30%, à partir de ce mois d'avril, le salaire de base de tous les fonctionnaires et agents publics de l'État, a annoncé, le 19 avril, le ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau.

Le ministre de la Fonction publique a donné l'information à l'issue de la signature d'un avenant au protocole d'accord de Bibwa portant augmentation de salaire de base de tous les fonctionnaires et agents publics de l'État, entre le gouvernement congolais et l'intersyndicale de l'administration publique. Cette mesure concerne aussi bien le personnel civil de l'État que ceux de l'armée et de la police nationale congolaise. « À partir de ce mois d'avril, le gouvernement de la République augmente le salaire de base de tous les fonctionnaires et



Des fonctionnaires à la «place Golgotha» devant le bâtiment de la Fonction publique/DR

« À partir de ce mois d'avril, le gouvernement de la République augmente le salaire de base de tous les fonctionnaires et agents publics de l'État de l'ordre de 30% pour le deuxième trimestre et de l'ordre de plus ou moins 45% à partir du troisième trimestre »

agents publics de l'État de l'ordre de 30% pour le deuxième trimestre et de l'ordre de plus ou moins 45% à partir du troisième trimestre », a indiqué le ministre Jean-Pierre Lihau.

Cette volonté du gouvernement, à l'en croire, n'est pas de façade mais plutôt un vrai soutien au pouvoir d'achat des agents publics de l'État pour améliorer leurs conditions sociales. Notons que cette mesure a été prise après le rabattement de l'impôt professionnel sur le revenu de 15 à 3%, et la mécanisation de plus de 2300 agents publics de l'État.

L.D.

PROGRAMME DES OBSÈQUES



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d’informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle jeudi k, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°68 rue Bandas à Poto-poto (au croisement de l’avenue Marien-Ngouabi).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 22 avril 2022

- 9 h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10 h00 : recueillement au domicile sis n°68 de la rue Bandas Poto-Poto
- 12 H00 : départ pour l’église (Basilique Sainte-Anne)
- 12 h30 : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne
- 14 h30 : départ pour le cimetière du Centre ville
- 17 h00 : retour du cimetière et fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

21 avril 2020 - 21 avril 2022

Voici presque deux ans que Mme Ossibi Emilie affectueusement appelée Mimiley a quitté cette terre des Hommes pour le Royaume des cieux. En ce jour anniversaire, nous les familles Ansi, Oba-Ngala et Ossibi, prions tous ceux qui l’ont connue de près ou de loin d’avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour des actes humanitaires posés et de bienfaisance rendus par ici et par là.



NÉCROLOGIE

Les enfants Ibe et Marina Zodialho agent des Dépêches, famille Moukondo annoncent aux parents, amis et connaissances du décès de leur sœur et belle-fille le décès de Mme Moukondo né Ibe Mfira Ornella, survenu le 10 avril 2022 à Paris.

La veillée mortuaire se tient au 44 rue Maguénguégue Texaco (réf :avenue de l’intendance). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l’ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS



Faire du monde son royaume

*On peut rêver grand,
et accomplir encore plus grand.
Faire de grandes choses
qui seront vues partout.
Et reconnues n'importe où.*

Alors, on fait quoi aujourd'hui ?



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE 145 TERRITOIRES

Yvette Tembo appelle la population de Gungu à soutenir la vision du chef de l'Etat

La secrétaire nationale chargée de la mobilisation et propagande au sein de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Yvette Tembo, vient d'effectuer une visite au territoire de Gungu, dans la province du Kwilu, où elle a sensibilisé la population sur l'importance du programme de développement à la base de cent quarante-cinq jours initié par le président de la République, Félix Tshisekedi.

"Un voyage périlleux mais qui valait la peine d'être fait pour susciter l'adhésion de toutes les couches vives de Gungu à cette initiative du chef de l'Etat qui s'inscrit dans sa droite vision de doter le pays des infrastructures modernes", a déclaré Yvette Tembo.

Outre la sensibilisation sur l'importance de soutenir ce programme du chef de l'Etat, Yvette Tembo a apporté aux Gungois un message de paix. En ce moment où certaines personnes développent des discours qui frisent le tribalisme et la haine, elle a soutenu que l'heure n'est pas aux discussions tribales et stériles mais

à l'amour, l'unité et la cohésion nationale, pour reconstruire le pays. Cet appel à la paix et à l'unité a été bien reçu par la population qui l'a manifesté à travers des applaudissements et cris de joie qui fusaient de partout. Le séjour d'Yvette Tembo n'a pas été de tout repos. Elle a mené plusieurs activités de redynamisation de l'UDPS et s'est entretenue aussi avec les notables de Gungu. Notons qu'Yvette Tembo a été accompagnée à Gungu par plusieurs cadres du parti présidentiel parmi lesquels Guy Florentin Nakwetti, Henry Kabwe et Foustin Nyati.

Blandine Lusimana



Yvette Tembo sillonnant les différents secteurs de Gungu et plaidant pour le soutien à l'action du chef de l'Etat/DR



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

JOURNÉE AFRICAINE DE LA MUSIQUE

L'organisation de la célébration confiée à Félix Wazekwa

Le célèbre parolier et chanteur a été mandaté par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines, Catherine Kathungu Furaha, pour faire de la manifestation du 24 avril un événement mémorable en l'honneur de Papa Wemba.

Joint par «Le Courrier de Kinshasa», Félix Wazekwa a affirmé avoir fourni au ministère le canevas du projet à exécuter. L'événement est donc déjà conçu et il ne reste plus qu'à le réaliser, a-t-il indiqué. De ce que l'on sait, la Journée de la musique africaine étant célébrée à la date anniversaire du décès de Papa Wemba, elle est indissociable de son image. À raison rattachée à la mémoire de cette icône de la chanson congolaise, en République démocratique du Congo ce sera l'occasion de rendre hommage à l'illustre personnage qu'il fut.

Le recours à Félix Wazekwa pour l'événement organisé à l'occasion du sixième anniversaire de la disparition de feu Bakala dia Kuba n'étonne guère. Le chanteur aussi reconnu comme un fin parolier et compositeur lui avait fait profiter de son talent, de 1993 à 1995. La collaboration entre les deux brillants artistes a laissé de belles empreintes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter les albums «Foridoles» et «Pôle position». Il

y a notamment le morceau «Nzete ya séquoia» paru en 1994 dans le premier. Mais l'attache du Pape de la sape à Mokuwa bongo ne se résume pas à cette collaboration. En effet, l'histoire renseigne que Papa Wemba lui a suggéré pour la première fois, en 1993, de chanter ses propres chansons. Ce, alors même que le Monstre d'amour venait de lui en écrire une. La suite nous la connaissons...

Ouverture du musée de la rumba

En ce qui concerne la célébration de ce 24 avril, Félix Wazekwa n'a livré aucun détail. Mais il nous revient du ministère qu'une orientation lui avait été soumise. Lors de son entrevue avec la ministre Catherine Kathungu rapportée le 14 avril, la charge de l'organisation consistait à «*préparer un répertoire des chansons célèbres de la star décédée depuis six ans*». Lequel répertoire, souligne-t-on, «*sera interprété par plusieurs artistes qui seront invités à un*



La ministre Catherine Kathungu chargeant Félix Wazekwa d'organiser l'événement du 24 avril/DR

concert commémoratif ».

Par ailleurs, la célébration de Kinshasa devrait, par-delà le moment festif, donner lieu à un autre événement mémorable. Il est prévu à l'occasion que la ministre de Culture, Arts et Patrimoine procède personnellement à l'ouverture officielle du musée dédiée à la mémoire d'Ekumani. C'est dire que «*la maison de Papa Wem-*

ba récemment acquise par l'Etat congolais devenue de fait sa propriété » désormais transformée en musée de la rumba congolaise ouvrira ses portes ce dimanche 24 avril.

A titre de rappel, la date du 24 avril a été décrétée Journée africaine de la musique par les ministres de la Culture de l'Union africaine réunis le 17 juin 2016, à Addis-Abeba, en

Ethiopie. Ce fut le 17 Juin 2016, trois jours après la date d'anniversaire de naissance de Jules Shungu Wembadio, alias Papa Wemba. Il aurait alors soufflé sa 67^e bougie. Avant cela à Kinshasa, le Conseil universel pour la paix des nations et continents lui avait fait l'honneur de placer son portrait dans son panthéon, la Cité de la paix.

Nioni Masela

DANSE

Le festival « Me ya be » annonce la couleur

Des danseurs de Bukavu, Lubumbashi et Brazzaville sont associés à leurs pairs de Kinshasa dans le cadre de la onzième édition lancée le 18 avril, à l'Institut français, avec une série d'ateliers organisés jusqu'au 22 avril, en prélude à l'événement proprement dit qui se tiendra en une semaine, du 22 au 29 avril.

Dans l'esprit du thème « Transformation et transposition de la scène », le Festival international de danse Me ya be a en vue de ramener la danse à la cité. Dès lors, l'opportunité est accordée aux jeunes danseurs pour y prendre part. Ce retour vers la cité va au-delà des formations, en vue de leur professionnalisation. Dans la perspective de permettre aux Kinois de participer à la fête, des productions à ciel ouvert sont programmées à Bumbu, réputé fief de plusieurs compagnies de danse traditionnelle, et Kasa-Vubu. L'idée est d'offrir aux habitants des deux communes des spectacles chez eux, à l'instar des habitués de l'espace «Ntongo elamu» à Bandal, qui est avec l'Institut français, l'autre espace de production où des spectacles sont à l'affiche. En outre, le 25 avril, il est prévu une rencontre des chorégraphes susmentionnés avec soixante danseurs des vingt-quatre communes de la ville à Ntongo elamu.

Le directeur artistique et initiateur du Festival «Me ya be», Jacques Bana Yanga, a fait part de l'orientation ac-



tionnelle de l'événement. «*Depuis l'année passée, j'avais pris l'option d'accompagner*

les danseurs et les chorégraphes de RDC dans leur travail et de soutenir les

groupes de femmes », a-t-il affirmé. Cette année, a-t-il poursuivi, «*la onzième édition accueille beaucoup de compagnies de femmes de la RDC et d'ailleurs* ». Il a, du reste, rappelé que «*Me ya be*» (vous avec nous en dialecte yansi) prône avant tout l'unité. Sa motivation, a affirmé le chorégraphe, c'est «*ensemble, vous et nous qui allons développer la danse traditionnelle et contemporaine* ».

Professionnalisation des danseuses

L'accent étant mis sur la professionnalisation des danseuses, la part belle est donnée à la formation visant leur renforcement des capacités en chorégraphie avant l'ouverture officielle du Festival «Me ya be». Depuis le 18 avril, quatre ateliers sont animés par les chorégraphes Céline Curvers du festival Danse avec les Foules (Belgique), Rosa Maria (Espagne), Gwen Rakotovo (France) et Karl Hoas (Norvège) à la Halle de la Gombe. La comédienne et chanteuse Ariane Rousseau (Belge) est également associée.

A la conférence de presse tenue le 17 avril à l'espace «Ntongo elamu», Céline Curvers a fixé les esprits sur sa participation. «*J'avais très envie de parler de quelque chose qui nous rassemble plutôt que de ce qui nous différencie à travers le langage chorégraphique* », a indiqué le chorégraphe belge. Car, a-t-elle soutenu : «*Souvent quand il y a des mélanges de culture, d'origine des artistes qui se rencontrent, la tendance est de parler des différences. Moi, je trouve qu'il y a aussi beaucoup de choses qui nous rassemblent* ». Céline Curvers a tenu les « dix jours de formation dispensée à vingt jeunes » pour « un partage à tous les niveaux » visant à peaufiner « un projet de co-création chorégraphique ». Cette formation devrait porter sur trois axes, à savoir «*la technique qui reste la base de l'apprentissage de la danse, la composition chorégraphique et l'improvisation en laissant au danseur la liberté de trouver sa singularité dans son langage chorégraphique* ».

Nioni Masela

CAN 2023

La RDC partage le groupe I avec le Gabon, la Mauritanie et le Soudan

A l'issue du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023 effectué le 19 avril à Johannesburg, en Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC) se retrouve à nouveau favorite du groupe I avec le Gabon, le Soudan et la Mauritanie...

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, dans les studios de la chaîne SuperSport à Johannesburg, au tirage au sort du deuxième tour des éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023. Quarante-huit pays repartis dans douze groupes de quatre chacun vont disputer ces éliminatoires de la 34e édition de la compétition prévue du 23 juin au 23 juillet 2023 en terre ivoirienne. Et la RDC se retrouve dans le groupe I, en compagnie du Gabon, comme lors des éliminatoires de la précédente CAN Cameroun 2021 mais organisée en janvier et février derniers à cause de la pandémie de covid-19, ainsi que de la Mauritanie et du Soudan.

Après la déconfiture face aux Lions de l'Atlas du Maroc lors des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde, les Léopards congolais devront se remobiliser pour ces nouvelles échéances. Rappelons que les Panthères du Gabon ont été leurs principaux bourreaux pendant les éliminatoires de la précédente CAN. L'heure est donc au réarmement

moral afin de réussir cette nouvelle épreuve au terme de laquelle les deux premières sélections de chaque poule se qualifieront pour la phase finale de la CAN en Côte d'Ivoire.

Outre le groupe I de la RDC, le groupe A se compose du Nigeria, de la Sierra Leone, de la Guinée-Bissau et de Sao Tomé-et-Principe ou Maurice. Le groupe B aligne le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Togo et l'Eswatini. Le groupe C, quant à lui, met ensemble le Cameroun, le Kenya, la Namibie et le Burundi. Le groupe D est celui de l'Égypte, de la Guinée, du Malawi et de l'Éthiopie. Les quatre pays du groupe E sont le Ghana, le Madagascar, l'Angola et la Centrafrique. Pour sa part, le groupe F renferme l'Algérie, l'Ouganda, le Niger et la Tanzanie. Le groupe G se compose du Mali, du Congo Brazzaville, de la Gambie et du Soudan du Sud, tandis que le groupe H est celui de la Côte d'Ivoire, de la Zambie, Des Comores et du Lesotho. Le groupe J réunit la Tunisie, la Guinée équatoriale, la Libye et le



Les Léopards de la RDC

Botswana. Dans le groupe K, il y a le Maroc, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Liberia. Enfin, le groupe L est celui du Sénégal, champion d'Afrique en titre, du Bénin, de la Mozambique et du Rwanda.

Les quarante-huit pays avaient été préalablement repartis dans quatre pots selon le dernier classement de la Fédération internationale de football association (Fifa°, actualisé le 31 mars). On ne pouvait donc pas avoir les meilleures sélections d'Afrique, du moins les dix barragistes de la Coupe

du monde, dans les mêmes groupes.

L'on émet cependant des doutes sur la participation du Kenya et du Zimbabwe qui sont sous la sanction de la Fifa, depuis le 24 février dernier, pour ingérence politique dans la gestion de leurs fédérations nationales respectives. Au cas où leur suspension ne serait pas levée deux semaines avant la première journée des éliminatoires, en juin, les sélections de ces deux pays « seront considérées comme perdantes et éliminées de la compétition », fait-on

savoir. Leurs groupes seront alors composés de trois équipes, avec deux places qualificatives pour la CAN. Sao Tomé-et-Principe avait écarté l'Île Maurice lors du premier tour des éliminatoires (1-0, 3-3), mais une procédure disciplinaire est en cours à la CAF entre les deux équipes. L'on attend savoir la suite. Quant au pays hôte, la Côte d'Ivoire, placé dans la poule H, il est d'office qualifié. Les trois autres équipes du groupe disputeront l'unique place qualificative restante.

Martin Enyimo

VIE DES CLUBS

Un nouveau comité provisoire du DCMP gère les affaires courantes

Un nouveau comité provisoire est mis sur pied pour continuer la gestion des affaires courantes au sein du Daring Club Motema Pembe (DCMP) après le retrait de la gestion à Vidye Tshimanga.

Le DCMP est dirigé depuis le 18 avril par un comité provisoire. Dans une décision datée du 17 avril, le Conseil d'administration, tenant compte de sa déclaration du 13 avril au sujet du retrait de la gestion à Vidye Tshimanga, a choisi six personnes qui forment ladite équipe chargée de « gérer les affaires courantes jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire électorale ». Il s'agit de Martin Tshimbalanga, Augustin Mangemosi, Edouard Kiaku Mbuta, Omer Matuku Ngamuenyi, Jonathan Buzangu et le colonel Donat Liwoke.

La décision est signée de Jean Thomas Ndongala Mavakala par ordre du fondateur et président du Conseil d'administration, Jonas Mukamba Kadiata Nzemba, et contresigné par le secrétaire du Conseil d'administration, Omer Matuku, qui fait partie de l'équipe



restreinte. Avant de céder la gestion du club, Vidye Tshimanga exprimait, dans une correspondance adressée au Conseil d'administration le 14 avril, sa surprise face au manque de tact et de considération de la part de ce conseil à sa personne. « Je tiens, cependant, à porter à votre attention que cette procédure ne respecte en rien ni les textes, ni le sérieux, dont j'ai toujours crédité votre auguste institution... Me sentant très inconfortable à engager un bras de fer avec vos respectueuses personnes, je vous invite à faire la remise et reprise avec le porteur de la présente, à savoir le secrétaire général, Olivier Pengongo », écrivait-il. Tout compte fait, un nouveau comité de six personnes va donc gérer les affaires courantes jusqu'à l'organisation des élections.

M.E.

LINAFOOT

Reprise imminente de la Ligue 1

Le championnat national de football Ligue 1 va reprendre, après un coup d'arrêt de trois mois à cause de la difficulté liée au déplacement des clubs dans les provinces.

Le championnat d'élite de la RDC, Ligue 1 reprend bientôt dans les stades du pays, a affirmé la cellule de communication du ministère des Sports. C'est la conclusion d'une réunion tenue le 18 avril 2022 à Kinshasa entre le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, le secrétaire général de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) Belge Situatala et le vice-président de la Ligue nationale de football (Linafoot), José Dayoni Wawa.

Les parties ont aussi décidé que les supporters peuvent désormais assister aux rencontres, il ne sera donc plus question des gradins vides, cela va permettre aux clubs de bénéficier des recettes des matchs et d'être encouragés directement par les supporters dans les stades. « Nous avons eu de problèmes d'avions avec Congo Airways qui devrait être payé par l'État

congolais, afin qu'il mette à disposition des clubs les moyens de déplacement. Mais là, l'autorité (ministre des sports nldr) a rassuré que l'essentiel est fait et que nous devons reprendre le championnat », a fait savoir José Dayoni.

Le secrétaire général de la Fédération, Belge Situatala, a, pour sa part, souligné l'importance de la reprise du championnat au regard des échéances très rapprochées du Championnat d'Afrique des nations (Chan) et de la Coupe d'Afrique des nations de moins de 23 ans. Aussi les joueurs évoluant au pays doivent-ils avoir des matchs dans les jambes avec les matchs du championnat national. « La plupart des nos joueurs du pays ont du mal à être sélectionnés aux équipes nationales par manque de temps



Le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde

de jeu et leur performance est clairement en baisse. Comme tout le monde le souhaite, nous saluons cette reprise du championnat qui est vraiment imminente », a-t-il souligné.

Rappelons-le, le championnat de la Ligue 1 de la République démocratique du Congo est arrêté depuis quasiment deux mois à cause des difficultés liées au transport et déplacement des clubs dans les villes du pays pour disputer des matchs. Les clubs se déplacent à bord des avions de Congo Airways. Mais le ministre a rassuré quant à la résolution du problème. Le championnat s'était arrêté à la 17e journée, à un match de la fin de la manche aller, et Mazembe trônait avec 45 points, suivi de V.Club 42 points et du FC Saint-Eloi Lupopo avec 39 points.

Martin Engimo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ELIMINATOIRES CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

Le Congo connaît ses adversaires

Les Diables rouges du Congo sont logés dans le groupe G avec les Aigles du Mali, les Scorpions de la Gambie et la sélection du Sud Soudan. Le tirage au sort effectué, le 19 avril en Afrique du sud, a reparti les quarante-huit sélections dans douze poules de quatre.

Les éliminatoires vont débiter au mois de juin avec pour enjeu, sélectionner les deux premiers de chaque groupe, qui disputeront en juin 2023 en Côte d'Ivoire, la phase finale de la compétition. Les Congolais héritent d'un groupe équilibré dans lequel les vainqueurs de la CAN 1972 pourront saisir leurs chances. Les Diables rouges dont la dernière participation à la phase finale de la CAN remonte en 2015 nourrissent les ambitions de figurer parmi les vingt-quatre qualifiés et de mettre un terme à cette longue période d'absence.

La composition du groupe leur donne le droit de rêver grand à condition de preuve d'une meilleure préparation et d'une bonne organisation. Dans ce groupe, le Mali aura certainement son mot à dire. Réguliers dans les phases finales de la CAN contrairement aux trois autres sélections, les Aigles sont incontestablement sur le papier, les favoris du groupe. Ils ne leur reste qu'à le confirmer sur le terrain en ayant en esprit que, les retrouvailles avec le Congo, une vieille connaissance avec lequel, ils ont l'habitude de se rencontrer dans les éliminatoires de la CAN, en dehors de la finale de la CAN 1972 remportée par les Diables rouges du Congo, sont toujours des rendez-vous aussi simples à négocier.

Les deux sélections étaient dans le même groupe lors des éliminatoires de la CAN 2000. Le Congo avait été tenu en échec (0-0) à Pointe-Noire, avant de s'incliner (1-3) à Bamako. Dans les éliminatoires combinées CAN- Coupe du monde 2006, le Congo avait dominé le Mali 1-0 et le déplacement de Bamako s'était soldé par une



Les Diables rouges du Congo/Adiac finale de la CAN.

défaite de 0-2.

Dans la course à la qualification de la CAN 2010, le Congo avait perdu à Bamako (2-4) avant de prendre sa revanche à Brazzaville (1-0). Les rencontres entre le Congo et la Gambie dans les éliminatoires sont rares. Les deux sélections se retrouvaient par contre dans le même groupe lors des éliminatoires de la CAN 1996. Aucune équipe n'avait pris le dessus sur l'autre lors des deux rencontres. A Pointe-Noire comme à Banjul, les deux formations s'étaient neutralisées sur le score identique d'un but partout. Ce serait par contre, les deux premières confrontations entre le Congo et la jeune sélection du Sud Soudan en match officiel. Les Diables rouges doivent véritablement mouiller le maillot en ayant les épaules pour supporter la pression. Après les qualifications à la Coupe du monde 2022 totalement loupées, il est alors temps de voir enfin la patte « Paul Put » dans l'animation offensive du onze congolais.

En rappel, le technicien belge (Paul Put) avait paraphé son contrat avec le Congo pour qualifier les Diables rouges à la phase

Les résultats du tirage au sort

Le groupe A est composé du Nigeria, Sierra Leone, Guinée-Bissau, São-Tomé ou Iles Maurices. Le Burkina Faso partage le groupe B avec le Cap-Vert, le Togo et l'Eswatini. Le Cameroun est logé dans le groupe C avec le Kenya, la Namibie et Burundi. L'Egypte se trouve dans le groupe D avec la Guinée, le Malawi et l'Ethiopie. Le groupe E est composé du Ghana, Madagascar, Angola, Centrafrique. L'Algérie est logée dans le groupe F avec l'Ouganda, le Niger et la Tanzanie. La Cote d'Ivoire pays hôte se trouve dans le groupe H avec la Zambie, les Comores et le Lesotho. La République démocratique du Congo est dans le groupe I avec le Gabon, la Mauritanie et le Soudan. La Tunisie, la Guinée équatoriale, la Libye et le Botswana composent le groupe J. Le groupe K mettra aux prises le Maroc, l'Afrique du sud, le Zimbabwe et le Liberia et enfin le groupe L regroupera le Sénégal champion d'Afrique avec le Bénin, le Mozambique et le Rwanda.

James Golden Eloué

Paul Put : « Avec un groupe au complet, le Congo peut aligner une équipe compétitive et se qualifier »

Au lendemain du tirage au sort des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023) qui place le Congo avec le Mali, la Gambie et le Sud-Soudan, le sélectionneur national nous livre ses impressions.

Le tirage au sort

« En Afrique, il n'y a pas de match facile, tout le monde le sait et la dernière CAN, au Cameroun, l'a confirmé. Pour autant, notre groupe reste abordable si l'on prépare bien chaque match. Concernant nos adversaires, on connaît la valeur de la Gambie et du Mali, dont j'ai regardé tous les matches de la CAN 2021. Pour le Sud-Soudan, que l'on connaît moins bien, on va s'atteler à regarder et analyser les vidéos de leurs matches. Je vais me mettre au travail dès demain (Ndlr, le 20 avril) pour cibler les points forts et les points faibles de nos adversaires. J'observe avec attention la progression de la Gambie, que j'ai entraînée il y a quelques années (Ndlr, 2008-2011). C'est une formation assez offensive. Le Mali peut s'appuyer sur une cohésion et la solidité d'un groupe qui a beaucoup de vécu commun. Mais au démarrage d'un cycle de qualification, tous les compteurs sont remis à zéro et on part tous sur la même ligne. On aussi des qualités à faire valoir ».



Les clés pour se qualifier

« Pour cette génération, c'est le moment de faire ses preuves, de prendre les choses en main pour montrer leur valeur et se qualifier à une CAN. Je suis persuadé qu'avec un groupe au complet, le Congo peut aligner une équipe compétitive et se qualifier. J'attends de mes joueurs qu'ils affichent un état d'esprit exemplaire, avec de la solidarité, de l'amitié, mais aussi une envie de jouer et de gagner. J'ai vu lors de certaines séances l'application et la compétitivité nécessaires pour bien démarrer ces éliminatoires. Il manque à ce groupe une victoire pour lancer une dynamique positive. Il faudra l'obtenir rapidement même si un déplacement au Mali n'est pas le plus facile pour cela ».

Pas de matches à domicile ?

« Nous aurons peut-être le gros handicap de jouer nos matches à domicile... à l'extérieur. C'est terrible de ne pas pouvoir compter sur le soutien de nos supporters. Je le regrette, mais c'est à moi de préparer psychologiquement mes joueurs pour créer une ambiance qui fasse oublier ce facteur ».

Son message au public congolais

« Je sais que le public attend beaucoup de moi. J'ai toujours dit que je crois en nos capacités et à nouveau, je promets de tout faire pour nous qualifier. Je remercie les supporters pour le soutien qu'ils nous apportent et les joueurs et le staff, nous allons nous en montrer dignes. Que Dieu nous bénisse et nous montre le chemin qui mène jusqu'à Abidjan 2023. »

Camille Delourme

SPORT DU TRAVAIL

Une bagarre éclate pendant un match de football

Le championnat « NSIA Assurances » a connu ses premiers incidents, le 16 avril, au stade annexe du stade Alphonse-Massamba-Débat, lors du match de football opposant l'équipe d'Assurance réassurance du Congo (ARC) au CHUB comptant pour la 5^e journée.

Le match n'est pas arrivé à son terme. Il était arrêté à deux minutes de la fin à cause d'une bagarre qui a éclaté en dehors du terrain entre les supporters des deux équipes. L'équipe du CHU-B menait alors (3-1), grâce à des réalisations d'Archange Okogna, de Merveil Edjaka et de Djordane Ewolo. Les deux équipes qui se rejettent la responsabilité, ont demandé à la Ligue départementale du sport de Brazzaville, organisatrice de la compétition de créer toutes conditions de sécurité, afin que ce genre d'actes ne se reproduise plus.

« Nous venons dans cette compétition, juste pour nous main-



tenir. Le résultat n'est pas primordial, parce que c'est le sport du travail. Nous constatons malheureusement que d'autres sociétés prennent des joueurs

Une séquence du match ARC-CHU-B/Adiac d'élites pour venir les renforcer et cela fausse les résultats. Nous n'avons pas arrêté le match pour le score, mais pour le comportement de ces joueurs.

Les organisateurs doivent prendre les dispositions qui s'imposent, car quand la société joue elle engage sa direction générale. Il faudrait gérer les événements avec beaucoup de sagesse. », a expliqué Bob Sandro Lobota, le buteur de l'ARC.

« Le match s'est arrêté à cause de l'incident malheureux qui s'est produit en dehors du terrain. Les organisateurs doivent être présents pour assurer la coordination du championnat », a ajouté Dorian Marty Mpabikali, le capitaine du CHU-B. Malgré cet incident, cette équipe espère aller le plus loin possible dans cette

compétition.

« Cette victoire est le résultat d'un travail abattu. Lors des précédentes rencontres nous avons mis les cartes sur la table, en prenant l'engagement de travail pour avoir des meilleurs résultats. Nous avons les ambitions d'aller jusqu'en finale, parce que nous sommes motivés », a-t-il ajouté.

Au Nzango, la Mairie de Brazzaville a battu le CHU-B (32-28). La Direction générale de la sécurité présidentielle s'impose sur le fil (30-29) devant ANAC, puis le CNRTV enregistre sa première victoire dans la compétition en dominant la DGFE (36-33).

J.G.E.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Une formation au bénéfice des membres des commissions administratives

Les membres des bureaux des commissions administratives chargés de la révision des listes électorales dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont récemment bénéficié d'une formation assurée par Henri Bouka, président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Des orientations en vue des élections législatives et locales apaisées leur ont aussi été données à l'occasion.

La formation a eu lieu le 15 avril dernier dans la salle du Conseil congolais des chargeurs. Elle a réuni Henri Bouka avec les membres des bureaux des commissions administratives des élections des districts, arrondissements et communes des départements du Kouilou et de Pointe-Noire nommés par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local par arrêté datant du 30 mars dernier. Les communications développées par Henri Bouka ont porté sur les opérations relatives à la révision extraordinaire des listes électorales et les dispositifs d'enrôlement des membres de la force publique.

Ce qui devrait permettre un savoir-faire efficace des membres des commissions administratives sur le terrain pour des élections apaisées. Il faut signaler que ceux-ci sont chargés d'assurer les opérations de collecte des renseignements pour l'établissement à la fois des listes de retranchement, d'addition et de modi-



Les membres des bureaux des commissions administratives bénéficiaires de la formation/DR

fications qui seront fondues aux listes de base. Donnant des orientations aux participants pour une bonne réalisation de la révision des listes électorales, essentielles pour la bonne tenue des élections, Henri Bouka

a appelé les membres des commissions à plus de sérieux, de responsabilité et à donner le meilleur d'eux-mêmes pour des listes bien établies.

«L'établissement de la liste électorale relève de votre

compétence exclusive. C'est vous qui travailler à leur élaboration et les partenaires que nous sommes vous accompagnent et mettent à votre disposition les moyens nécessaires. Il s'agit des inscriptions in-

«L'établissement de la liste électorale relève de votre compétence exclusive. C'est vous qui travailler à leur élaboration et les partenaires que nous sommes vous accompagnent et mettent à votre disposition les moyens nécessaires. Il s'agit des inscriptions individuelles et non d'un recensement. Les listes doivent être bien élaborés»,

dividuelles et non d'un recensement. Les listes doivent être bien élaborés», a-t-il martelé.

Entre autres points évoqués par le président de la CNEI, la fiche d'inscription, le problème des doublants, les inscrits fictifs, les inscrits décédés. «Il s'agit d'une mise à jour des listes qui existent depuis 2002 et qui ont déjà subi des révisions», a précisé Henri Bouka. L'occasion lui a aussi permis de rappeler le message du président de la République en ce qui concerne le caractère juste et crédible des élections et des résultats des scrutins.

Notons que cette rencontre d'Henri Bouka avec les membres des commissions administratives de révision des listes électorales de Pointe-Noire et du Kouilou succède à celles organisées dans d'autres départements et localités du pays comme Brazzaville, Ignié et Goma Tsé-Tsé. Les élections législatives couplées aux locales sont prévues pour juillet prochain.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RÉGION DE GENDARMERIE

Les promus du deuxième trimestre portent leurs insignes de grades

Environ une trentaine de gendarmes issus des régions de gendarmerie du Kouilou et de Pointe-Noire a été promu aux grades d'officiers, sous-officiers supérieurs et subalternes. La cérémonie de port d'insignes de grades a eu lieu le 13 avril sous le patronage du commandant de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, Nicolas Ngakosso.

La cérémonie de port de grades a été non seulement une occasion pour les nouveaux promus de valoriser leur mérite et leur engagement aux yeux de tous mais également de partager une fois plus les valeurs militaires avec le collectif.

Après donc le salut au drapeau et le passage de l'étendard, le commandant de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, au nom du haut commandement, a félicité les bénéficiaires de grades tout en leur demandant de redoubler d'ardeur pour profiter encore plus de la confiance des chefs.

Le commandant de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, Nicolas Ngakosso, a par ailleurs, exhorté ceux qui n'ont pas été promus à redoubler d'efforts pour qu'ils soient prochainement au tableau d'avancement.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée dans le strict respect des règlements et traditions militaires, au siège du commandement de la région de gendarmerie de Pointe-Noire. Elle a été ponctuée par un défilé militaire.

Hugues Prosper Mabonzo



La cérémonie de port d'insignes de grades/DR

LIVRES

« Gahi ou l'affaire autochtone », une invitation au bien vivre ensemble

Présenté en primeur à Kinshasa par les Pr. Gubarika et Kadima Nzuji, le 16 avril, dans la Bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles, le dixième roman d'Henri Djombo, homme politique et brillant écrivain du Congo-Brazzaville, passe pour un vibrant plaidoyer pour la reconnaissance mutuelle des peuples autochtones et bantous.

La couverture est illustrée par deux hommes que l'on est tout de suite tenté d'identifier, à leur taille, à un bantou et un pygmée, posant dans un décor champêtre luxuriant. Il pourrait laisser croire que, en référence aux fonctions exercées autrefois par l'auteur, Henri Djombo fut ministre de l'Économie forestière, se rapporte à la vie champêtre. Mais son propos, comme l'ont indiqué tour à tour les trois critiques littéraires qui l'ont effeuillé, va au-delà d'une simple ode à la nature. Il se penche sur un conflit perpétuel et s'engage résolument dans une voie de résolution pacifique. Jeune critique, David Muteba y a vu « un roman engagé qui invite à réfléchir sur les problèmes qui rongent nos différentes sociétés », dans le cas d'espèce, bantous et pygmées. A savoir que le récit de Gahi ou l'affaire autochtone est porté en toile de fond par le couple Joseph Niamo-Gahi, le bantou qui épouse l'autochtone.

En écho à son prédécesseur, le Pr. Gubarika a tenu le roman de 203 pages, écrit en seize chapitres, pour « un vibrant plaidoyer pour la reconnaissance mutuelle de deux peuples en vue de leur coexistence harmonieuse ». Ce qui, de l'avis du troisième critique renvoie à l'originalité



La commissaire générale Yolande Elebe baptisant Gahi ou l'affaire autochtone (Adiac)

té du roman qu'il dépeint de la sorte : « Ce livre, je l'ai aimé, parce que la thématique m'a paru nouvelle », a dit l'écrivain et critique littéraire Mukala Kadima Nzuji. À l'éminent professeur d'expliquer ici que « l'auteur s'inscrit dans une tradition qui ne s'est pas beaucoup développée ». Il a souligné qu'Henri Djombo fait figure d'exception en comparaison avec les ouvrages abordant la question des peuples autochtones, à l'instar notamment de Lettre d'un pygmée à un bantou. Savoir donc que, soutient-il, « ce

qui fait la différence entre Gahi ou l'affaire autochtone avec les autres, c'est que ces derniers montrent la chasse aux pygmées, ils sont sur le qui-vive en permanence ». Alors que dans « Gahi le ton est différent et la problématique n'est plus tout à fait la même ». Ce qui intéresse l'auteur, affirme Kadima Nzuji, « ce n'est pas la chasse aux pygmées, mais le conflit qui existe entre les autochtones et les bantous. Son rêve dans ce roman, c'est d'emmener les deux communautés à vivre ensemble, à pratiquer

la coexistence pacifique ».

De l'imagination pure

Par ailleurs, dans son commentaire personnel à propos de son dixième roman, Henri Djombo a précisé qu'il ne s'agit pas d'une autobiographie: « C'est de l'imagination pure qui est contenu dans ces pages ». Quoique, a-t-il ajouté : « J'ai tissé ce récit faisant une sorte de travail d'orfèvre, je n'invente rien, je ne crée rien. Je prends dans la nature ce qui existe, je le façonne et le présente ». Fort du constat que les relations

cordiales ne sont pas à l'ordre du jour, « la cohabitation entre bantous et pygmées est une exploitation d'une des communautés. Les autochtones sont utilisés comme des vils travailleurs, cultivant les champs pour les bantous moyennant une rémunération dégradante », il a décidé de réagir à l'aide de sa plume mais pas que. « L'on ne peut pas vivre toute une vie avec la connaissance de cette réalité et continuer de rester indifférent. C'est ce qui nous a motivé de lancer l'initiative pour les peuples autochtones », a-t-il indiqué à l'attention de l'assistance.

Paru en février dernier aux éditions Lc, Gahi ou l'affaire autochtone a été porté sur les par la commissaire générale chargée de la coopération, francophonie et porte-parole du gouvernement provincial, Yolande Elebe. Henri Djombo, tenu pour un auteur majeur par son homologue, Mukala Kadima Nzuji, a présenté son nouveau roman en primeur à Kinshasa au grand bonheur de ses pairs présents. Ceux-ci ont applaudi ce choix et ont à l'occasion émis le vœu de voir se raviver les échanges autrefois fréquents entre les écrivains des deux rives.

Nioni Masela

FESTIVAL DU LIVRE

Renouer avec la lecture au Grand Palais Éphémère de Paris

Auparavant Salon du livre de Paris, devenu par la suite Livre Paris, il s'installe désormais au Grand Palais Éphémère, sous forme du Festival du Livre de Paris.

Dédié aux amoureux du livre dans son ensemble, après deux éditions annulées du fait de la pandémie de covid-19, le Festival du livre de Paris se tiendra au Grand Palais Éphémère, dans le septième arrondissement, du 22 au 24 avril. En cette année où la lecture est déclarée grande cause nationale, les éditeurs du Syndicat national de l'édition proposeront un lot de festivités autour du livre. L'objectif est de renouer avec l'énergie vitale du premier salon du livre, retrouver le sens de la fête et permettre à tous les acteurs de la chaîne du livre, auteurs,



éditeurs, libraires... de célébrer le livre - tous les livres - et la lecture, sous toutes ses formes.

« Puisse donc ce nouveau festival refléter l'extraordinaire diversité de l'édition française, la formidable créativité des auteurs, inviter à la découverte de la richesse de la production littéraire indienne... Et donner, tout simplement, au plus grand nombre, l'envie d'ouvrir un livre! », espèrent les organisateurs de ces trois jours de fête.

Pour ces retrouvailles avec le public, l'Inde est le pays invité

d'honneur. Ainsi, de multiples tables rondes évoqueront les problématiques contemporaines, mais surtout l'histoire et la diversité de cet immense pays du sud de l'Asie, dont les villes de Mumbai, Calcutta ou encore Delhi sont des sources d'inspiration inépuisables pour le roman policier ou à suspense.

Ce nouveau festival investira également quelques grands lieux emblématiques de Paris en cette première édition avant de s'ouvrir aussi, dès l'année prochaine, à sa proche couronne.

Marie Alfred Ngoma